

# SITE DE VOL LIBRE DU KAYMARD



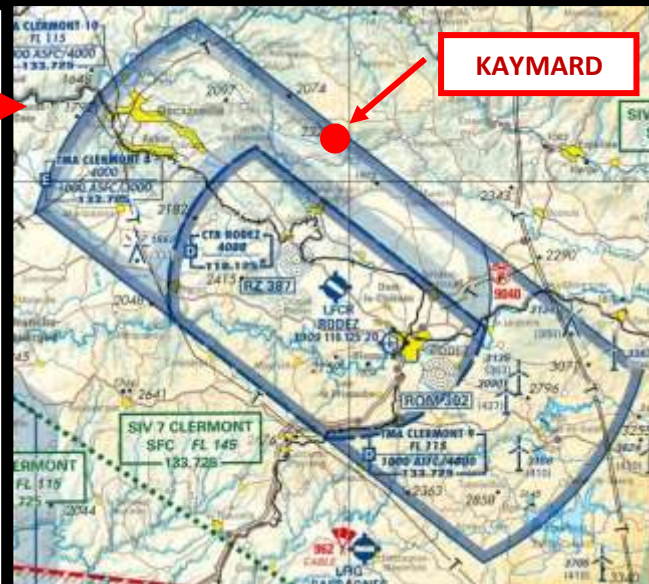
**CLUB GESTIONNAIRE : Club de Vol Libre - MJC de RODEZ,**  
1 rue Saint Cyrice, 12000 RODEZ - <https://vollibre.mjcrodez.com/>  
Réfèrent site : **Marcel EXBRAYAT (06 47 88 40 95)**. Fréquence : **143.9875**

Le site du KAYMARD est situé à la limite de la TMA (hors CTR, mais dans la TMA) de l'aéroport de RODEZ, classée D (voir carte). →

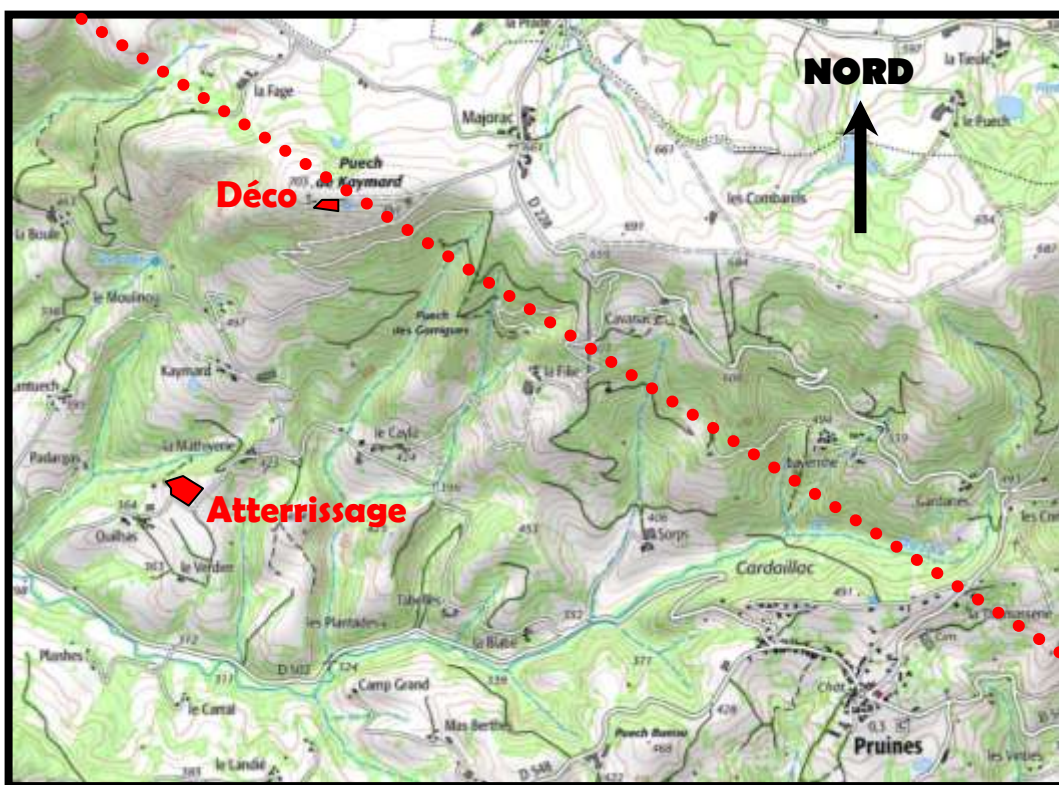
La pratique du vol y est donc possible à condition de ne pas dépasser une hauteur de **600 mètres par rapport au relief** (altitude maxi. d'environ 1220 m / mer ou 4000 pieds au QNH). Pour le cross, il faut donc « décaler » derrière le déco et sortir de la TMA.

L'atterrissage est INTERDIT en cas d'herbe haute / récolte en cours ou de la présence de bétail (vaches, chevaux, brebis...). Ne pas se garer à proximité des entrées des parcelles. Suivre les sentiers et les chemins.

Les terrains utilisés sont privés, nous n'y sommes tolérés qu'à condition de respecter les propriétaires, le bétail, les cultures et les clôtures.



## Attention aux cultures et au bétail !!!



**Respectez  
la tranquillité  
des lieux**



**Légende : ●●● limite TMA**

**Orientation : SUD / SUD-EST**

**Altitude décollage : 685 m**

**Altitude atterrissage : 370 m**

**Préservons l'environnement :  
ramassons nos déchets ! MERCI !**

**MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CES CONSIGNES : BONS VOLS !**